

« LA CROIX DES QUATRE CHEMINS »

**LIEU DE VIE ET SÉJOUR DE RUPTURE
POUR ADOLESCENTS EN GRANDE DIFFICULTÉ
DITS « CAS COMPLEXES ».**



« Alors les adolescents, même s'ils ont une façon de faire particulière-et c'est là l'importance de l'expression de Rimbaud « trouver le lieu et la formule »-, cherchent surtout un lieu pour être authentifiés, pour attraper une formule qui leur dira quelque chose de leur être, de la valeur qu'ils ont pour l'Autre. »

Philippe Laccadée

« L'éveil et l'exil »

QUI SOMMES NOUS?

Nous sommes principalement des éducateurs spécialisés possédant plusieurs années d'expériences dans l'inadaptation, au sein de différentes structures d'internat (M.E.C.S., Lieu de vie).et des acteurs ayant œuvré auprès d'adolescents en grandes difficultés.

Notre action éducative nous a souvent conduits à imaginer et à réaliser des accompagnements spécifiques auprès d'adolescents présentant les plus grandes difficultés. A titre d'exemple, nous avons organisé et mené des séjours itinérants en France et à l'étranger, des séjours de rupture et des chantiers en partenariat avec des associations. La réalisation et la création d'œuvres artistiques nous a régulièrement servi de support éducatif.

Cette pratique commune centrée sur « **le vivre avec** » nous a fédérés autour de la création d'une association : « *Éducateurs Voyageurs Passeurs de vie* ». C'est à partir de ce lieu de recherche, d'élaboration et de transmission que nous avons construit les bases de ce lieu de vie.

Les personnes membres de la SCOP SARL Éducateurs -Voyageurs sont:

Natacha AUBRY, co-gérante
Sylvain FOURNET-FAYARD
Thierry TRONTIN, co-gérant

OBSERVATIONS

La réflexion qui est la notre aujourd'hui, nous a conduits à créer un outil de construction sociale alternatif, à l'adresse des jeunes en rupture. D'un point de vue philosophique, il s'agit non pas de transmettre du savoir social, mais de permettre l'acquisition de ce savoir par un positionnement éducatif axé sur *le faire avec* et *le vivre avec*.

La base de ce travail est d'instaurer pour le jeune un temps de pause. Il s'agit d'engager un processus régressif qui permette de remettre à plat les liens distordus du sujet avec son environnement, et de construire un lien étayant et transférentiel, capable de réintroduire de façon pacifiée la question de l'autre, du lien social, et de l'autorité, base du travail éducatif . Nous visons la création d'un lien social suffisamment solide pour que le jeune puisse envisager par la suite une insertion. Nous inventons continuellement pour être au plus juste d'un accompagnement effectif et constructif pour chaque personne accueillie. Notre projet ne sera donc jamais définitif.

PROBLÉMATIQUE

Nous devons partir d'où en est le sujet (en référence au terme utilisé dans le langage psychanalytique) et non pas d'où nous aimerions l'emmener ; c'est d'ailleurs une des obligations légales de la loi 2002-2 ,: mettre le sujet au centre de la prise en charge.

La réalisation de petites choses, dans le quotidien et dans différents domaines permet de rendre le sujet acteur et conscient de sa créativité. Par nos expériences éducatives, il nous est facile de relater l'opérativité des satisfactions engendrées par l'aboutissement d'actions menées à leur terme. Ce puissant levier de restauration narcissique n'est utilisé que ponctuellement dans les prises en charges classiques.

Si l'absence ou le refus d'un cadre est un frein à l'ouverture de l'individu à la société, alors c'est en lui proposant de redéfinir celui-ci, par le biais d'activités ciblées, voire ritualisées, dans *le faire et le vivre avec*, que nous pourrions l'accompagner vers la construction de son projet de vie, socialement viable.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Nous sommes en aptitude d'accueillir des garçons âgés de 14 à 18 ans, et réservons deux places mixtes pour un éventuel accompagnement hors des murs (séjour de rupture, hébergement individuel hors structure, autres). Nous tenons à signaler que la mixité pour ce type de public peut rajouter une difficulté supplémentaire pour les jeunes eux-mêmes, à un âge où les pulsions sont extrêmement actives. Pour cette raison notre choix se porte de préférence pour un public garçon.

Les observations montrent que ces jeunes :

- sont déstructurés et se sont installés dans une forme d'exclusion : échec familial, scolaire, échec des placements antérieurs, absence de projet... conduisant à s'installer dans une marginalité.
- sont pris dans des troubles psychiques, qui peuvent être un frein à une prise en charge institutionnelle classique.
- sont pris dans des problématiques de délinquance, d'errance, de conduites addictives souvent prédominantes.

Ce sont des jeunes, pour qui la contenance familiale a pour de diverses raisons, le plus souvent été absente. Ils ont de ce fait peu intégré les codes sociaux. Leur souffrance se manifeste parfois par de l'agressivité, de la violence. Ils contestent les règles de vie, ou tentent de les négocier, de les contourner, bousculent les adultes, parlent mal... Ce tableau peut paraître sombre si l'on s'en tient à ce seul diagnostic. Fort heureusement, ils ont, par ailleurs, une énergie vitale telle, que l'on ne peut être qu'admiratif. Ils ont développé des compétences et des capacités, notamment d'adaptation, supérieures à la normale. Ils possèdent des ressources et des qualités morales, insoupçonnées. De l'humour, de la curiosité, de la vivacité d'esprit, un terreau inépuisable sur lequel nous allons cultiver. Ces jeunes portent en eux quelque chose d'une nouveauté que nous nous efforçons d'accueillir, conscients que bien souvent ils tentent de nous faire supporter ce qu'ils ne peuvent pas supporter eux-mêmes et qu'ils sont prêts à aller très loin. Nous prenons en compte leur singularité. Nous créons un lieu où nous sommes proches de l'enfant et où il peut prendre conscience de l'effet de sa parole, où notre présence le rend responsable de celle-ci. Nous lui fournissons également un espace de protection.

Il nous semble incontournable de recueillir une certaine adhésion du jeune et nous proposons de nous donner les moyens dans notre procédure d'accueil de vérifier celle-ci, avant un accueil définitif. Il nous faut également juger de la position de la famille avant d'engager le processus, certaines positions familiales pouvant rendre difficile une admission, voire la vouer à l'échec.

Chacun sera accueilli en tenant compte de son parcours de vie, de sa problématique, c'est à partir de cela que le projet individualisé sera mis en œuvre.

Le temps du séjour du jeune sera à considérer comme un passage. La fin en sera envisagée dès son accueil, en terme d'objectif à atteindre et non en terme de durée.

DURÉE DE L'ACCUEIL

Un accueil pourra être soit à moyen terme (compte tenu de l'âge d'accueil) soit à court terme dans l'optique d'un accueil de type séjour de rupture. Nous ne souhaitons pas être limités par une durée d'accueil fixée, mais plutôt tenir compte de l'évolution du projet du jeune. Il est évident que le but n'est pas non plus de pérenniser l'accueil, mais de favoriser l'accès du jeune à un parcours plus classique, donc sa sortie de notre dispositif.

DÉFINITION DES OBJECTIFS

LA FINALITÉ DU PROJET

Le projet du lieu de vie vise l'apaisement du jeune, le rétablissement de liens sociaux dans un cadre structuré aux dimensions quasi-familiales pour favoriser un retour vers une insertion familiale, scolaire et professionnelle. L'accueil dont la durée s'adapte en fonction des besoins (séjour de différentes longueurs, relais ou en alternance) est défini par un projet personnalisé, issu d'une réflexion commune entre le jeune, la famille, les accompagnateurs du lieu de vie, et les partenaires des Conseils départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance, les services de psychiatrie et la PJJ.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

L'instauration de la relation éducative doit être propice à un apaisement intérieur et à l'étayage affectif du sujet. Nous devons aller visiter ensemble les actes fondateurs d'une existence sociale en passant par un travail sur les besoins vitaux : se nourrir, se loger, se chauffer... En partant du matériel pulsionnel nous aidons le jeune à structurer et à dépasser ce registre par une inscription dans une logique socialisante, maturative et ouverte sur la culture.

Le passage des jeunes dans la structure vise par un travail de remaniement, l'acquisition de nouveaux repères sociaux et tendre vers une capacité à mieux accepter certaines contraintes.

Nous voulons leur permettre de:

- Assurer leur accueil en un lieu adapté et sécurisé.
- Souffler et prendre du recul par rapport à leur situation
- Retrouver un rythme de vie, une continuité, l'adhésion à des règles de vie
- Leur permettre de se valoriser en accomplissant un certain nombre d'actes (chantiers, créations artistiques, pratiques sportives, implication dans la vie quotidienne, prise de parole, etc.) Faire émerger, valoriser et développer les compétences du jeune
- Faciliter une médiation entre eux et leur famille, les institutions (scolaires, professionnelles, administratives...)
- Assurer le respect et l'individualité dans la réciprocité.
- Assurer le suivi sanitaire, médical, psychologique.
- Être en aptitude d'élaborer un projet de vie, éventuellement scolaire ou professionnel
- Se préparer à quitter la structure pour s'inscrire dans un ailleurs de façon positive.

La mise en place d'accompagnement individualisé, en alternance avec une dynamique collective restera possible pour répondre à certaines situations (séjour de suture par exemple)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le chemin, les étapes

- Apprendre à communiquer et respect d'autrui: parler
- Découvrir le réseau social : les institutions, administrations (médical, travail, aides...)
- Découvertes de connaissances techniques : activités internes, chantiers extérieurs, stages en entreprise.
- Permettre les revalorisations narcissiques, à partir des chantiers extérieurs et des diverses productions du groupe.
- Donner une place d'acteur social : participation active au placement, autogestion du groupe, retentissement des actes individuels sur le groupe (se lever en retard, ne pas faire à manger...)
- Acquérir la capacité à gérer la frustration, laissant une place pour la participation des jeunes à l'organisation de la vie en commun.
- Ouvrir le jeune sur le monde par le voyage, la rencontre et la sensibilisation à la culture.
- Accompagner vers l'extérieur (insertion dans le tissu social, démarches, contacts...)

NOTRE PHILOSOPHIE DE TRAVAIL

CONTEXTE GÉNÉRAL

A la base du travail proposé, des signifiants forts portent le projet : cultiver, construire ou reconstruire. Ils illustrent la problématique des jeunes que nous accueillerons.

Le « faire avec » prévaut, la vie proposée place l'individu en tant qu'acteur du collectif. Chaque acte posé a une incidence sur la vie du groupe. Il n'y a pas d'électron libre mais des sujets qui œuvrent ensemble chacun à son rythme pour des objectifs communs. Le rejet de ce système, les conflits engendrés sont une base de travail et d'apprentissage de la discussion et de confrontation au principe de réalité.

L'écueil de l'enfermement au sein d'une structure, sera évité par un rayonnement de celle-ci vers l'extérieur ; grâce à la mise en place de partenariats multiples, d'actions diverses à caractère social à l'adresse des collectivités territoriales, d'autres associations.

SCOLARITÉ DES JEUNES ACCUEILLIS

Certains des jeunes sont soumis à l'obligation scolaire. En fonction du temps d'accueil demandé, évalué et nécessaire, la scolarisation ou de la re-scolarisation pourra constituer un de nos objectifs.

La connaissance que nous avons du public visé par cet accueil nous permet de penser que bien souvent ces jeunes seront en rupture ou en décrochage scolaire.

Aussi nous voulons être un lieu de re-création du lien avec la vie scolaire ou avec la formation et plus largement avec l'apprentissage de connaissances.

Pour chaque accueil, nous cherchons à prendre connaissance du niveau scolaire et des possibilités qui s'offrent au jeune pour reprendre une scolarité ou une formation qui prend en compte ses difficultés.

A la demande du jeune, mais également par nos sollicitations, des expériences de travail à travers des stages en entreprises peuvent être mises en place.

CONCEPT DE L'ACTIVITÉ

Nous gardons comme objectifs ce qui est énoncé ci-dessous. Néanmoins la réalité de deux années de pratique nous amène à relativiser la teneur des activités que nous proposons et surtout leur inscription dans une temporalité conséquente. En effet, il est très difficile d'agréger ces jeunes sur un temps long d'activités. Une adaptation incessante est donc nécessaire.

La vie du groupe est construite le plus possible pour tendre vers une appropriation des rythmes naturels, se lever assez tôt, se coucher à une heure adaptée. Chacun participe à la construction de la vie commune : élaboration des menus ensemble, préparation des repas, ménage. L'idée sous-tendue étant de mettre le jeune dans la position d'acteur du groupe et non pas de consommateur.

Les activités sur une journée sont diversifiées, allant d'un travail sur place, à des chantiers à l'extérieur. L'extérieur est privilégié lorsque cela est possible car quitter le lieu de vie pour agir ailleurs nous semble une démarche de socialisation incontournable. Les activités proposées ont une valeur formatrice basée sur des formes d'apprentissage et jamais une simple fonction occupationnelle.

Sur nos lieux d'activité (chantiers) nous restons la plupart du temps en dehors des exigences de rentabilité économique. Un élément incontournable se tient le fait de mener la tâche entreprise à son terme, ce qui implique une définition précise des actions que nous entreprenons afin de ne pas présumer de nos capacités et de ne pas entreprendre des tâches hors de portée du groupe. Nous veillons à expliquer cette démarche dans les négociations avec nos partenaires, de façon à n'exclure personne et à maîtriser le rythme d'évolution.

Les supports sont multiples, mais nous nous appuyons sur des savoirs tels que l'auto-construction ou la restauration de petits patrimoines (maçonnerie, menuiserie...), la culture (jardinage, semis, serres...), l'entretien d'espaces naturels et le travail en forêt. D'autres activités ou pratiques viennent s'agréger: sports, arts martiaux, arts sous différentes formes (écriture, dessins, musique), basées sur nos savoir-faire et sur des partenariats associatifs locaux. Les activités sont supposées travailler sur la base d'un développement de l'être dans sa globalité (acquisition de règles, respect de soi et des autres, concentration, persévérance, mise en confiance, appréhension du réel, connaissance corporelle, engagement...)

Des réunions avec les jeunes, permettent d'organiser les différents temps. Des réajustements sont cependant possibles au jour le jour, afin de conserver la possibilité au désir de chacun de s'exprimer dans la mesure où il n'est pas contraire à l'intérêt commun.

NOTRE POSITIONNEMENT ÉDUCATIF EN RAPPORT AVEC L'ACTIVITÉ

Notre pratique nous a montré que bien souvent, les jeunes cherchent à éviter toute participation et tout engagement dès lors que cette demande est la traduction d'une contrainte institutionnelle.

Nous revendiquons un lieu familial, où l'adulte est actif investi ailleurs que seulement centré

sur le jeune. Notre positionnement est donc d'assumer la continuité de la vie dans le lieu, sans chercher l'obligation de la participation du jeune. Ceci permet de créer de la curiosité, de l'interrogation, du lien. Le faire (pour l'éducateur) est donc souvent un préalable au faire avec le jeune, en aucun cas il ne s'agit de faire pour lui. L'activité ne dépend ainsi nullement de la participation du jeune, elle s'articule avant tout autour de l'adulte. Elle devient un outil de communication. L'étiologie des conduites délinquantes démontre combien l'inactivité, le manque de repères, d'expérience et de projets sont des éléments déterminant dans l'engagement vers la délinquance ou dans l'errance. Nous avons conscience de la nécessité de proposer aux jeunes des activités structurantes, correspondant à la fois à leurs besoins d'adolescents et à la nécessité de les placer en situation d'apprentissage dans le cadre de situations qui leur sont inconnues et dont ils retirent un ensemble d'éléments exploitables pour le futur. Dans ce sens nous travaillons sur un temps d'accueil particulier, fait de différentes étapes qui permettent à chacun de prendre le temps nécessaire, le temps qu'il faut en légitimant les hésitations et peut-être les refus, d'un côté comme de l'autre.

Cependant, notre démarche reste orientée sur le partage des activités avec les jeunes et leur adhésion.

La place des activités est importante pour plusieurs raisons :

-Tout d'abord parce que c'est à travers ce type d'activité que vont se débloquer des situations d'origine affective et relationnelle qui font généralement obstacle à une quelconque évolution notamment dans les domaines scolaires et professionnels.

-Les activités sportives et de loisirs, favorisent l'approche du mineur, et élargissent le champ d'investigation des adultes en tant que support relationnel. Elles favorisent entre autre la convivialité, la communication, le respect des consignes et l'intégration des règles...

-Elles permettent de développer chez les participants des notions telles que la responsabilisation, l'engagement et l'implication personnelle, l'autonomie, le goût de l'effort, la régularité, l'esprit de décision...

Nous privilégions les temps d'échange et d'analyse sur les nombreuses questions inhérentes à la vie du groupe, sur des temps informels, mais aussi sur des temps repérés et réservés à cela.

LES SÉJOURS

Le voyage tient une place importante dans nos pratiques éducatives et est également envisagé comme un outil propice à la rencontre avec l'autre. Il sera l'aboutissement d'une construction d'un projet sur un temps long, générant déjà diverses recherches (culturelles, humaines à travers des rencontres, financières pour la recherche de partenaires et de fonds annexes). La conceptualisation d'une possible action dans le pays de destination pourra être un support: aide sur un projet de coopération, partenariat avec des associations existantes... Il pourra être également envisagé sur une période d'été par exemple avec un relais des éducateurs (période de deux mois) pour favoriser l'action formatrice de cette expérience pour les jeunes sans déséquilibrer les rythmes de travail.

Une partie de notre accompagnement repose aussi sur la mise en place de séjours, individuels ou collectifs, apparentés à ce qu'on appelle communément des séjours de rupture. Nous les nommons séjours de suture, car c'est la permanence du lien que nous souhaitons privilégier. Nous souhaitons nous doter de cet outil que nous avons pour la plupart déjà expérimenté. Nous nous réservons la possibilité de pouvoir extraire également du groupe un jeune qui le demanderait ou pour qui une mise à l'écart s'imposerait sur un temps court (autre forme de séjour de rupture). L'accueil peut également se faire à partir d'une expérience de ce type.

L'AXE THÉRAPEUTIQUE

La période de l'adolescence fait émerger toute l'importance de la place du corps et souvent, celui-ci tient lieu et place de la parole. En ce sens, chaque demande de soins de la part des pensionnaires est "entendue" et prise en compte afin de déterminer ce qui est de l'ordre de la somatisation ou de la maladie. Parfois il n'y a aucune demande mais le corps et les actes parlent : l'équipe a pour mission d'aider et d'accompagner le jeune dans l'accès aux soins.

Les jeunes sont suivis sur le plan médical par un médecin généraliste, ou par un spécialiste lorsque c'est nécessaire. Le suivi psychiatrique du jeune s'exerce dans une référence sectorielle, dans la poursuite et le maintien des actions déjà engagées avant son accueil.

La présence d'une psychologue -clinicienne en interne

Le jeune rencontre aussi psychologue-clinicienne, dans le cadre de sa présence sur notre service. Cette rencontre se fait sur un mode particulier, dans le partage du quotidien et des différentes activités afférentes à celui-ci qui vise avant tout à entendre la complexité qui anime ces adolescents. Celle-ci sera retransmise à l'équipe, discutée et facilitera l'accompagnement de l'adolescent.

Le travail clinique est réalisé en interne, dans l'idée cependant de préparer, dans un deuxième temps, de possibles co-accompagnement en externe (exemple : être suffisamment présente lors de médiations familiales pour rétablir des liens de confiance avec la famille, avec des psychologues scolaires pour favoriser des intégrations et prévenir certains comportements préjudiciables). La présence peut également s'exercer sur des séjours extérieurs, y compris sous forme de séjours de rupture.

Les prises en charge au quotidien favorisent aussi un travail clinique qui peut s'inscrire dans un partenariat avec d'autres psychologues ou médecins autour de la thérapie de l'adolescent. Cette régularité dans la présence génère, d'après nos premières observations, une passation lors de la sortie du lieu de vie, et pérennise ainsi le suivi en évitant une nouvelle rupture. Certains demandent par contre à être suivi par la psychologue-clinicienne du LVA après leur sortie du dispositif, demande généralement acceptée par le LVA, lorsqu'elle revêt du sens et permet une continuité. Elle va de fait nécessiter l'octroi d'un financement spécifique.

LA QUESTION DE LA VIOLENCE

Le public que nous accueillerons se caractérise par une violence souvent peu contenue et exprimée à travers des passages à l'acte qu'ils soient verbaux ou physiques. Nous concevons cette violence comme un mode d'expression d'un mal être pour ces jeunes qui n'ont pas appris à gérer leur état pulsionnel.

La violence se définit comme une situation où un individu est agressé de façon verbale ou physique, contraint par la force, l'intimidation, l'humiliation, le harcèlement et/ou la dégradation des biens.

Nous avons bien conscience des difficultés de ces jeunes à maîtriser leurs émotions et notre approche se veut contenante à leur égard. Notre présence renforcée offre aux usagers une grande disponibilité d'écoute et une grande possibilité de s'exprimer à travers d'autres moyens que la violence (arts, sports, arts martiaux, grimpe d'arbres).

Tout d'abord nous restons attentifs aux expressions de mal être d'un jeune qui pourrait nous indiquer qu'un passage à l'acte pourrait avoir lieu. Dans ce cas l'équipe peut décider rapidement d'organiser un séjour de suture pour ce jeune afin qu'une présence renforcée lui soit offerte.

Nous avons établi un protocole d'intervention auprès des usagers en situation de crise.

1/En situation de crise :

- Nous mettons en place le plus rapidement possible une triangulation pour qu'aucun salarié ne se retrouve en tête à tête avec un jeune en crise. Nous nous efforçons de désamorcer la violence du jeune par des paroles, un enveloppement corporel, une attitude bienveillante, sans céder à la tentation d'une réponse en miroir. Nous faisons rapidement appel aux services compétents si nous ne sommes pas en mesure d'assurer la sécurité de tous.

2/ Après la crise :

- Le jeune est informé qu'une note d'incident sera rédigée et transmise aux services placeurs. La gravité des faits peut donner lieu à un dépôt de plainte de la part de la victime et/ ou de la structure.
- La situation est reprise en réunion d'équipe afin d'analyser l'incident et de pouvoir donner une réponse. Une sanction adaptée peut être prononcée. Elle peut être, un travail de réparation, un séjour de suture ou un temps d'exclusion temporaire.
- Par la suite un retour sur les faits pour reprendre ceux-ci avec le jeune et évaluer sa prise de recul.

L'AXE DE L'HÉBERGEMENT

Nos prestations hôtelières :

En matière d'hébergement, nous veillerons à :

- assurer une qualité d'accueil
- générer une ambiance conviviale au sein du groupe de vie
- veiller à la fonctionnalité des lieux
- favoriser l'appropriation de la chambre
- assurer la propreté des locaux, du linge
- veiller au rangement des chambres, à l'entretien
- assurer un contact chaleureux, une présence bienveillante pour le jeune

En matière de restauration :

- bon niveau de confort (matériel et locaux adaptés, convivialité)
- être attentif aux besoins nutritionnels des jeunes, leur donner les notions d'une alimentation vivante, en grande partie biologique, et réalisée en commun. Nous travaillerons sur les goûts, la qualité des produits et la variété. Nous ferons appel à des interventions ponctuelles de professionnels dans ce domaine
- Offrir une qualité de service, mais en impliquant le jeune.

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Nous avons créé une structure de lieu de vie, gérée par une SCOP. Chacun a le statut de permanent ou assistant-permanent. Trois d'entre-nous sont salariés membres de la SCOP, dont deux co-gérants, les autres sont simples salariés. Les deux gérants ainsi que l'associé sont les interlocuteurs privilégiés des autorités de placement, et d'une bonne partie des partenaires. Les salariés pourront éventuellement intégrer la SCOP après un certain temps de présence, comme prévu dans les statuts. Au vu de notre public accueilli, nous avons fait le choix de recruter un infirmier psychiatrique confirmé, qui possède une solide expérience. Nous ne recrutons plus que du personnel diplômé et possédant de l'expérience dans différents domaines.

L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE

- Encadrement éducatif 7 ETP d'éducateurs spécialisés. (ou autre formation apte à l'encadrement d'un tel public)
- Psychologue interne

PARTENARIATS

Nous développons le plus de partenariats possibles, Pédopsychiatrie, Éducation Nationale, organismes de formation, Mairies, associations, Conseil Général, Protection Judiciaire de la Jeunesse, structures de soins, professionnels dans différents domaines (artisanats, agriculture, ...), structures associatives...

Le réseau ainsi constitué nous permet de construire les outils aptes à répondre aux besoins individuels et différenciés, des jeunes que nous accueillons.

FONCTIONNEMENT

LE LIEU DE VIE

Nous avons souhaité investir un lieu suffisamment éloigné d'un centre urbain, de façon à mettre de la distance entre les repères familiers des jeunes accueillis et les nombreuses conduites et tentations que recouvrent ceux-ci. Cet éloignement offre la possibilité d'appréhender un espace propice à l'introspection, puis à la communication. C'est mettre le lieu en adéquation avec le projet global de cette structure.

Nous tenons à ce que l'ensemble de notre projet soit inscrit dans une démarche écologique, où les jeunes soient associés et puissent bénéficier d'une qualité de prise en charge à ce niveau également.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Notre capacité d'accueil est de quatre jeunes, plus deux accueils supplémentaires pour une période de mise à distance de réflexions, de courte durée, ou éventuellement un accompagnement

en dehors du Lieu de Vie ; nous souhaitons ainsi permettre un accompagnement de qualité compte tenu des problématiques rencontrées. La réduction du nombre permet en effet structurellement un sentiment d'existence beaucoup plus fort de chacun.

Toutefois, nous pensons qu'il est important d'ouvrir cet accueil à d'autres départements qu'exclusivement celui du Puy de Dôme. Réunir toutes les personnes d'un même département, souffrant des mêmes problématiques, avec souvent un passé de multiples placements communs peut conduire à une forme d'enfermement identitaire et altérer l'efficacité du processus. Depuis 2 ans, nous travaillons avec l'Allier et démarrons un partenariat avec la Loire.

Il convient également de développer d'autres partenariats pour répondre au plus juste aux demandes de placements. Notre inscription active à l'association Organiser des Séjours Éducatifs de Rupture (OSER) nous le permet déjà.

ENCADREMENT

Il y a en permanence (24h sur 24) une double présence éducative au minimum, voire trois en journée dans la mesure du possible, là encore dans le sens d'une qualité d'accompagnement, seule garantie d'une réelle efficacité du dispositif. Nous basons notre accueil sur une forme de permanence aisément repérable, par la présence conséquente des adultes. Nos constats, aujourd'hui, faits à travers nos expériences en foyer de type M.E.C.S., montrent que la continuité de présence des éducateurs sur plusieurs jours renforce la cohérence de l'accompagnement des jeunes. Le sujet pourra ainsi apprendre que ses paroles ou ses actes auront une réponse plus immédiate que dans un foyer.

L'ÉDUCATEUR RÉFÉRENT

Nous nommons pour chaque situation deux éducateurs référents. L'éducateur référent d'un jeune est celui qui est repéré par les partenaires pour la mise en place de son projet. Il a plus particulièrement en charge :

- la conduite des actions engagées
- la tenue de son dossier
- le lien avec la famille et les partenaires- la gestion du pécule du jeune (argent de poche, hygiène, vêture) et des justificatifs provenant des dépenses engagées

Être « éducateur référent » ne veut pas dire être responsable du jeune de façon exclusive, c'est bien l'équipe entière qui porte cette responsabilité et assume les décisions prises. La notion de référence implique un travail plus clair tant au sein de l'équipe éducative et institutionnelle pour accompagner la jeune dans son projet. La double-référence permet de pallier à une absence, d'assurer un relais et d'éviter tout sentiment d'appropriation d'une situation. L'équipe entière exerce une vigilance par rapport à cela. L'éducateur référent est le coordinateur du projet des jeunes. Il peut avoir en référence plusieurs jeunes. Il est responsable de l'élaboration, de la préparation, de la rédaction, du suivi et de l'évolution du projet de chaque jeune dont il est le référent, en coordination avec les membres de l'équipe. Il recueille les informations et les restitue.

L'éducateur référent participe :

- * aux audiences chez le juge.
- * aux rencontres organisées par les circonscriptions A.S.E. dans le but de maintenir une cohésion au niveau du projet du jeune.

Il assume la rédaction des différents écrits :

- * synthèses
- * notes de situation
- * divers compte rendu des réunions extérieures

CADRE JURIDIQUE

AUTORISATIONS

Conformément à la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, nous avons une autorisation de fonctionnement au Conseil Général du Puy de Dôme ainsi que du Préfet du département.

PROCÉDURE D'ACCUEIL

PROPOSITION D'UNE PROCÉDURE D'ADMISSION

1°/ Réception et étude de la demande d'admission.

A adresser par courrier de préférence à la structure : Fiche d'admission « Nom de la structure » complétée, ainsi que les derniers rapports de situation, une anamnèse et le cas échéant, l'ordonnance de placement.

2°/ Concertation d'équipe autour de la demande afin d'établir un avis pour un RDV de pré-admission.

3°/ Appel téléphonique au référent de l'ASE pour transmettre notre avis et s'il est positif fixer un RDV de pré-admission

4°/ RDV de pré-admission pour l'adolescent

5°/ Concertation d'équipe quant à une admission éventuelle

6°/ Appel Téléphonique au référent ASE pour exposer l'avis de l'équipe et les démarches administratives à entreprendre.

9°/ Définir une date d'admission

10°/ RDV d'admission: le jeune vient avec ses affaires et doit être accompagné de son référent ASE

11°/ Début de l'accueil sous forme de période d'essai : (accueil de 2 semaines où le jeune et l'équipe peuvent stopper l'accueil)

LE PROJET INDIVIDUALISÉ

Il peut sembler bien prétentieux de parler de projet individualisé alors que ces jeunes sont accueillis parce que leur projet n'a justement pas fonctionné. Il est extrêmement difficile pour eux d'envisager le futur, or le projet étymologiquement s'inscrit dans le futur. Mais tout en acceptant leur

passé, nous nous inscrivons avec eux dans un présent que nous cherchons à rendre le plus chargé de sens jusqu'à ce que de nouveau les jeunes soient aptes à imaginer le futur comme possible pour eux.

Le projet est contractualisé dès que la période d'accueil est passée et le séjour validé, soit rapidement après l'admission du jeune. Lors d'un entretien entre le jeune et les éducateurs référents, le DIPEC est rédigé, mais il pourra être revu à tout moment.

Il met en valeur :

- l'évaluation des besoins, des situations, des compétences, des dispositifs, des résultats...
- l'acquisition par la jeune de tout ce qui peut favoriser son insertion dans la vie sociale ordinaire.
- L'esquisse d'une future insertion sociale et professionnelle de l'adolescent.

En effet, dès le départ, le retour du jeune en famille ou en structure d'accueil plus conventionnelle doit être questionné et interrogé régulièrement, car nous avons en permanence la conscience que cet accueil est temporaire, et la volonté de le rappeler au jeune.

Nous disposons de moyens pour évaluer régulièrement le projet du jeune avec lui et avec les partenaires associés à cette prise en charge. (entretiens de groupe, entretiens individuels, synthèses rencontres avec les partenaires, productions des écrits, etc.) Nous ne sommes ainsi pas seuls dans cet accompagnement et confrontons nos ressentis et observations de « terrain » aux avis des différents professionnels et personnes impliqués auprès du jeune.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET LOCAUX

Notre lieu de vie est situé dans le Parc Livradois Forez à 12 kms de Thiers et 19 kms de Courpière. Nous pouvons rejoindre l'autoroute Clermont-Ferrand/Saint-Étienne au péage Thiers Est à 6 kms. Ce lieu est isolé ce qui est conforme au travail que nous souhaitons faire, mais il offre suffisamment de ressources en regard des différents dispositifs existants dans le secteur. La maison, ancien relais de diligence et ancien restaurant qui propose une superficie habitable de 258 mètres carrés, est plantée sur un terrain de 5000 mètres carrés ouvrant sur les montagnes du Forez et des bois et champs. Elle offre le cadre idéal pour accueillir les jeunes en toute sécurité. Le terrain nous permet de cultiver un jardin de proximité pour avoir nos propres légumes. Nous serons situés sur un carrefour de chemins de randonnée et pouvons envisager une petite activité pour accueillir d'éventuels randonneurs, le temps d'un goûter en proposant quelques produits. Nous sommes d'ailleurs partenaires d'un chemin de randonnée avec l'association « Le chemin de Sainte Agathe ».

FORMATION, RECHERCHE et TRANSMISSION

Notre projet n'a pas vocation à vivre en vase clos, fermé sur lui-même. Nous sommes d'ors et déjà inscrits dans une dimension forte de recherche et de communication, ainsi que de transmission, en lien avec les buts de l'association « Éducateurs, Voyageurs, Passeurs de vie ».

Notre travail s'articule autour d'une pensée qui s'efforce de réunir la pédagogie institutionnelle et l'analyse clinique, ainsi qu'une partie des pédagogies des séjours de rupture. Nous participons activement à différents travaux de recherche, sous différentes formes. Nous avons ainsi rédigé un article pour le numéro spécial d'été consacré à l'innovation du bi-mensuel « Le Lien

Social ». Nous avons également écrit un chapitre d'un ouvrage collectif sur les pratiques éducatives avec des universitaires et psychanalystes qui doit être publié à l'automne chez L'Harmattan, avec notre participation à un colloque à Paris au mois de Février 2021. Nous participons à l'organisation, avec l'association OSER, d'un autre colloque qui doit se tenir aussi à Paris, soit en Décembre 2020, soit en Avril 2021, en fonction des consignes sanitaires, sur la thématique des séjours de rupture. Nous souhaiterions participer activement à des travaux de réflexions sur l'accompagnement des adolescents en grandes difficultés avec le département et les différents acteurs œuvrant sur celui-ci. Le documentaire réalisé par Manon Salmon et diffusé sur la chaîne Public Sénat les 24 et 25 Octobre 2020 amène une autre lisibilité sur notre travail d'accompagnement, ainsi qu'une certaine reconnaissance dans les différents milieux éducatifs. Ce documentaire de qualité devrait ensuite circuler dans les différents lieux intéressés par l'éducation spéciale.

Nous démontrons également notre souci de formation par l'accueil d'un stagiaire de l'ITSRA, depuis Décembre 2019, pour lequel nous avons signé un contrat de professionnalisation au 1^{er} Juillet de cette année. Nous devons accueillir une deuxième étudiante début 2021.